

Compte-rendu du conseil municipal du 19 octobre 2017- 19h15

Etaient présents : Monique Doladille, Jacques Borelly, Marie-José Roux, Sylvie Devès, Jean Pellet, Nadine Gaillard, Alain Camus, Michèle Padovani.

Excusé : Alain Camus qui donne procuration à Jacques Borelly

Absents : Sylvain Hiel, Damien Lentier.

Le compte-rendu du conseil municipal du 29 août 2017 est approuvé à l'unanimité.

Madame le Maire demande aux membres du conseil de rajouter une délibération pour une modification des compétences du SISPEC (Syndicat Intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes). Le conseil est d'accord à l'unanimité.

1^{ère} délibération -

A l'unanimité, le conseil municipal décide de verser une indemnité financière de 200€ net à Jacques Vignaud pour la préparation du repas de Noël offert aux Aînés de la commune par le CCAS.

2^{ème} délibération -

Le conseil, à l'unanimité, autorise madame le Maire à renouveler la convention passée avec Messieurs Kevin Dupuis et Damien Lentier pour le déneigement de la voirie communale. La rémunération est fixée à 60€/h HT.

3^{ème} délibération -

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une actualisation des statuts de la communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes s'impose. Elle donne lecture des nouveaux statuts.

Cette réécriture correspond à une mise en ordre des compétences obligatoires, optionnelles et supplémentaires conformément à l'article L5214-16 du Code Général des Collectivités territoriales et à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

Le conseil, à l'unanimité, approuve cette actualisation.

4^{ème} délibération -

Le SISPEC modifie ses statuts pour l'extension du réseau eau potable sur Malboscet la prise de compétence de l'assainissement de Gravières et Malbosc.

Le conseil, à l'unanimité, approuve cette modification.

5^{ème} délibération -

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de transférer la compétence Assainissement au SISPEC

Questions diverses :

Suite à différents courriers reçus en mairie sur l'installation de compteurs LINKY, le conseil municipal s'informerait et se positionnerait.

Mme le maire et M. Borelly se rendront aux Avols pour le problème des chiens.

Le marché pour la rénovation de la mairie a été publié le 7 octobre 2017